



**UFR STAPS**



## **CONSEIL UFR DU 17 OCTOBRE 2019**

### **COMPTE RENDU**

#### **Conseillers présents :**

**Michel Ange Amorim ; François Cottin ; Isabelle Siegler ; Jean François Allirand ; Julie Etcheverry ; Thomas Deroche ; Norine Coussot ; Patrick Maupu ; Noémie Pagani ; Michel Bournat ; Gaëlle Giraudier ;**

#### **Conseillers représentés :**

**Michel Desbordes ; Christine Le Scanff ; Bernard André ; Béatrice Rodriguez ; Dominique Charrier ; Pia Hénaff Pineau ;**

#### **1/ Compte rendu du Conseil du 15 mai 2019**

***Le compte rendu est adopté à l'unanimité***

#### **2/ Présentation du Budget Initial 2019**

Il est précisé que le Budget Initial est présenté est à l'équilibre mais ne représente pas l'expression des besoins de l'UFR.

Les besoins ont été portés à la connaissance de la Présidence lors du dialogue de gestion et feront l'objet d'une présentation et demande lors du vote du Budget Rectificatif, en 2020.

Patrick Maupu précise qu'il a présenté le budget du « SUAPS » à la DGS préfiguratrice de l'Université Paris Saclay récemment ; il lui a été demandé de présenter un budget « déconnecté de lui de l'UFR dès janvier 2020.

### 3/ Subvention AS STAPS enseignants

L'AS STAPS enseignants a sollicité l'UFR pour le versement de 2 subventions :

- reversement de la subvention de 17 000 € approuvée par la commission CEVC en juin 2019
- versement d'une subvention de 10 000 € afin d'aider au fonctionnement de l'AS, notamment dans le cadre de ses activités FFSU.

#### ***Vote à l'unanimité.***

Après sollicitation de la DAIJ, François Cottin précise qu'il ne peut participer au vote afin de ne pas générer de conflit d'intérêt.

Le doyen indique également la nécessité de revoir les statuts de l'AS, datant de 1979.

Dans l'attente, il a signé les documents afin de ne pas bloquer le vote des subventions au CA de l'Université.

### 4/ Centre équestre : réforme d'un cheval

Le cheval Gonzales est réformé.

Il y a lieu de le sortir de l'inventaire.

### 5 / Prix FEDEV

Une enveloppe de 2 000 € est proposée, qui sera répartie sur les dossiers retenus lors de la présentation le 19 novembre prochain.

#### ***Vote favorable à l'unanimité.***

### 6/ Reventilation des ECTS – Modifications des maquettes

Julie Etcheverry demande à ce que les documents soient envoyés en amont afin que les conseillers puissent en prendre connaissance avant le conseil et, le cas échéant, voter.

Thomas Deroche rappelle que le conseil des formations a travaillé sur ces dossiers et porté un avis favorable avant de les présenter au conseil d'UFR.

Il précise également que ces modifications ont été votées en CFVU et CA de l'Université.

## 7/ Capacité et soutenabilité financière de l'offre de formation

Présentation de la Politique de formation autour des axes suivants :

- Maintien de la capacité accueil dans l'EUIC
- Maintien de l'offre de formation autour de 4 mentions
- Création de la double diplôme de licence (DDL)
- Forte mutualisation des DDL avec mentions de 1er cycle
- Renouvellement de l'offre de formation

A la demande de Michel Ange Amorim sur le détail de la ventilation des coûts de formation, un autre fichier excel détaillé sera présenté lors du prochain conseil d'UFR.

## 8 / Réforme parcours de santé

Forte incertitude sur le nombre d'étudiants concernés par le parcours santé et sur la précision des facultés concernées par leur accueil.

## 9 / Parcours Sup

Quelques réflexions en cours, notamment sur la probabilité de baisser le nombre d'étudiants accueillis en option équitation, au vu des capacités actuelles du centre équestre et des ressources de l'UFR, et sur le nombre d'étudiant concerné par le parcours Kiné.

## 10 / RH retours arbitrages

Sur les 4 postes demandés, seulement 3 ont été arbitrés (second degré).

Sur les 2 départs en retraite initialement prévus, 1 seul est effectif et sera publié.

Il est rappelé, autant pour les Biass que pour les enseignants, que les besoins sont désormais étudiés et les arbitrages opérés selon la masse salariale globale de l'Université et les besoins déclarés des composantes et non plus sur le renouvellement mathématique des postes.

